



La CIMR anticipe le versement des pensions du mois d'août à l'occasion de Aid Al Adha

La Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR) annonce à ses allocataires qu'elle procèdera à l'occasion de Aid Al Adha au paiement des pensions du mois d'août à compter du lundi 28 Août au lieu du 1^{er} Septembre.

C'est dans un esprit de solidarité que la CIMR a décidé cette année à titre exceptionnel d'avancer le versement des pensions à l'ensemble de ses allocataires. Cette mesure a été prise par la caisse à l'occasion de Aid Al Adha afin de permettre à ses allocataires et leurs familles de passer la fête du sacrifice dans de bonnes conditions et les soulager face aux lourdes charges qui pèsent considérablement durant cette période.

A cette occasion la CIMR présente ses meilleurs vœux de santé et prospérité à l'ensemble de ses allocataires, adhérents, affiliés et partenaires !

A propos de la CIMR

Créée en 1949, la CIMR est une société mutuelle de retraite qui a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité. La CIMR est gérée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale des adhérents.

En 2016, la CIMR comptait 6276 entreprises adhérentes, 615 934 affiliés actifs cotisants et ayants droit et 164 435 allocataires. Le montant total des produits techniques de la CIMR s'élevait à 7 719 millions de Dh et le total des pensions servies était de 3 780 millions de dirhams.

Contacts presse

Jaouad Tadlaoui
Responsable du Département
Communication et relations clients
Tel : 05.22.49.67.15
Fax : 05.22.25.14.85
E-mail : tadlaoui@cimr.ma

Wafaa ETTOUBAJI
Chargée de Communication
Tel : 05.22.49.67.90
Fax : 05.22.25.14.85
E-mail : ettoubaji@cimr.ma